

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Cinéma	
Orientation	–	
Titre du module	Théorie III	
Code	2CI11	BACI303013F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module se compose de deux unités d'enseignement: a) Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: dans le cadre de ce cours, les étudiant·es apprennent à développer une réflexion critique originale, fondée sur des connaissances théoriques et historiques, ainsi que sur leur capacité à analyser les formes cinématographiques et les représentations sociales et politiques. Ils·elles sont capables de justifier leurs idées et leurs opinions, en se confrontant aux diverses formes de manifestations du cinéma, y compris les discours portés sur lui. Ce cours se concentre sur des questions liées au cinéma de fiction. b) Écriture créative (textes portraits & masterclasses): ce cours vise à offrir aux étudiant·es la possibilité de rencontrer des personnalités issues du monde du cinéma ou de l'art contemporain, de se confronter à leurs univers, leurs savoir-faire et leurs expériences. Ces rencontres doivent amener les futur·es cinéastes à développer leur curiosité, leur ouvrir le champ de la création et leur permettre de réfléchir à leur position en tant que cinéaste, auteur·e, scénariste, technicien·ne dans la chaîne de création d'un film, de l'écriture à la valorisation des œuvres cinématographiques.. Ils·elles développent leur maîtrise de l'écriture et de l'expression orale en public, en tenant compte de conditions données (destinataire ; ampleur ; support), et en mesurant les compétences mises en jeu pour la communication claire d'une pensée personnelle.
Contenu et formes d'enseignement	a) Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: le cours porte sur des films choisis selon la pertinence qu'ils présentent pour mener, à ce stade, une réflexion personnelle sur le cinéma de fiction, dans ses dimensions esthétiques, historiques ou sociales, ou retenus pour leur relation avec des travaux de réalisation menés dans d'autres cours (<i>cinéma et rêve, cinéma et musique, cinéma et autres genre, approches postcoloniales, etc.</i>) Le cours est composé d'un enseignement ex cathedra, de présentations collectives avec critique et d'entretiens individuels. Des projections à l'ECAL ou à l'extérieur de l'école, ainsi que la présence à diverses manifestations (expositions, conférences, festivals, etc.) complètent ce programme selon les opportunités. b) Écriture créative (textes portraits & masterclasses): en lien avec les nombreuses masterclasses organisées par l'ECAL, ainsi que celles mises sur pied en collaboration avec des institutions telles que la Cinémathèque suisse (CS), le Théâtre de Vidy, etc., les étudiant·es sont amené·es à côtoyer de près la création contemporaine. Elles·ils doivent se préparer en amont de chaque rencontre, par le biais de lectures et visionnages de films. Cette préparation est effectuée sous la direction de leur enseignant·e. A l'issue de l'ensemble des rencontres, des travaux personnels (qui prennent la forme de Portraits) est réalisé par chaque étudiant·e.

Formes d'évaluation et de validation	unité a): cette unité n'est pas notée. La présence assidue et la participation active des étudiant·es aux cours est toutefois obligatoire. unité b): les compétences des étudiant·es sont évaluées par l'enseignant·e sur la base du travail personnel effectué (textes portraits et masterclasses). L'évaluation prend également en compte l'assiduité et la participation active des étudiant·es aux rencontres et masterclasses, ainsi qu'au cours <i>Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma (unité a)</i>. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par un nouveau travail dont la consigne est similaire à celui déjà réalisé. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	Diane Arnaud, Laurent Guido, Achilleas Papakonstantis, Rachel Noël, Mathieu Loewer

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	4 septembre 2026	Par	Paolo Moretti